

Mairie de Cormery
18 place du Mail – 37320
Téléphone 02 47 43 40 66
Télécopie 02 47 43 03 15

mairie@cormery.fr
www.cormery.fr



11 octobre 2012 - Compte-rendu

Réunion d'échange entre équipe enseignante
et parents d'élèves de l'école Jacques-Prévert

Préambule (Raphaël Alain)

Pourquoi cette panique, pourquoi ces rumeurs ... On entend des choses. Les gens « *pensent que* ». D'autres ne se disent plus bonjour. Cette réunion d'aujourd'hui n'a qu'une finalité, c'est de se donner les moyens de mettre fin de à cette ambiance désagréable perçue de manière large autour de l'école Jacques-Prévert depuis le début du mois d'octobre. Etant donné que l'émotion semble avoir gagné la commune, il est de la responsabilité de la municipalité d'intervenir rapidement sur ce dossier en organisant cette réunion d'échange.

La réunion est organisée sous forme de questions des parents et de réponse du corps enseignant.

Personnes présentes :

Madame Catherine Wojciechowski, Inspectrice de l'Éducation Nationale
Madame Laurence Brotto, directrice et enseignante de CE2
Madame Maisonnier, conseillère pédagogique pour le secteur
Madame Bourguignon, enseignante de CM2
Madame Marjoux, enseignante remplaçante de Madame Caille, PS-MS, CE2
Madame Clouet, enseignante remplaçante de Monsieur Mégret, CE1
Madame Boéro, enseignante de CP
Mesdames Dufour, Lizerot, et Juignet sont excusées.
53 parents d'élèves en début de réunion (jusqu'à 66).

Parents : L'horaire de la réunion n'est pas adapté pour que tous les parents puissent y assister.

Raphaël Alain : La réunion se devait d'avoir lieu avant le Conseil d'école du 16 octobre afin que celui-ci soit un vrai Conseil d'école et qu'il ne soit pas détourné de sa destination. Ensuite pour l'horaire, c'était le seul disponible à si court terme permettant de réunir tout le monde. Je pense qu'avec plus d'une cinquantaine de parents présents, la représentativité est assurée.

Catherine Wojciechowski : Lorsqu'il y a un besoin en termes de communication, la règle c'est le Conseil d'école ou une rencontre avec les parents élus. Nous sommes ici dans une procédure inhabituelle, mais je souhaite qu'il y ait un dialogue qui s'installe.

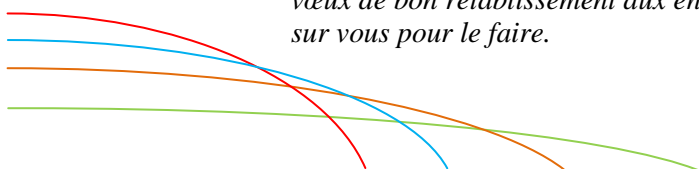
M. Babin, au nom des parents : Lecture d'une lettre liminaire

Nous souhaitons faire une déclaration liminaire. Nous demandons qu'un procès-verbal de cette séance soit établi. Étant donné le temps limité que nous avons eu pour préparer cette réunion, nous avons essayé de prioriser et centraliser les questions.

Face au mal-être, voire à la souffrance des enfants rapportés par les parents, notamment lors de réunions récentes et à la sortie de l'école,

Face à l'inquiétude des parents et aux bruits qui circulent, sont remontées un certain nombre de remarques que nous vous livrons, et d'interrogations auxquelles nous attendons des réponses.

- *Certains enfants sont perturbés : refus d'aller à l'école, crise d'angoisse, troubles du sommeil, perte d'appétit, pipi au lit, malaises, vomissements, aggravation de l'état des enfants fragiles.*
- *Certains bruits nous sont rapportés par les enfants : « monsieur Mégret est mort », « madame Boéro pleure parce que sa mère est souffrante », « madame Brotto a renvoyé monsieur Mégret et madame Boéro », « on a vu madame Bourguignon pleurer ».*
- *Les parents s'interrogent sur la date de retour de monsieur Mégret étant donné que sa remplaçante demande l'achat de fournitures scolaires et met en place de nouvelles méthodes pédagogiques. Cela semble étonnant pour un remplacement censé durer jusqu'aux vacances.*
- *Mardi 9 octobre dernier à 8h30, le soutien scolaire n'a pas été assuré : les parents n'étant pas prévenus, ils ont attendu devant le portail fermé et n'ont pas non plus reçu de réponse à leur appel téléphonique à cette même heure.*
- *Propos rapportés par les enfants : « monsieur Mégret serait dangereux pour les enfants ». Est-ce le cas ? Madame Brotto nous a informés que l'inspectrice tenait les courriers de monsieur Mégret à notre disposition : est-ce à cause de ces courriers que monsieur Mégret est arrêté ?*
- *Pourquoi trois arrêts d'enseignants en trois jours ?*
- *Les enseignants absents ont-ils été invités ou informés de cette réunion ?*
- *Pourquoi cette réunion est-elle organisée par la mairie et non par le corps enseignant ? A ce sujet, les parents regrettent l'horaire très inadapté de cette réunion qui n'est pas approprié pour échanger avec un maximum de parents.*
- *Nous connaissons l'équipe enseignante depuis de nombreuses années et apprécions les résultats sur nos enfants (résultats autant scolaires qu'humains). Le but de la pression que nous ressentons serait-il d'encourager les parents à retirer leurs enfants de l'école ?*
- *Les enfants et leurs parents souhaitent transmettre toute leur sympathie et leurs vœux de bon rétablissement aux enseignants actuellement absents. Nous comptons sur vous pour le faire.*



En conclusion, au vu des angoisses des enfants, les parents demandent le passage d'un psychologue scolaire dans chaque classe ainsi que la tenue d'une réunion pour les informer de l'évolution des points abordés ce jour, au plus tard le 16 novembre.

Nous vous remercions de votre écoute.

Raphaël Alain : Oui, toute l'équipe enseignante a été invitée.

Emmanuelle Bourguignon : Je n'ai pas pleuré !

Catherine Wojciechowski : Lorsqu'il s'agit d'arrêts, vous comprendrez qu'il ne m'appartient pas de les juger. Je me charge d'assurer les remplacements dans les meilleures conditions. À ce jour, le congé de monsieur Mégret est prévu pour se terminer le 4 novembre, je ne peux pas vous en dire plus.

Un parent : Il est tout de même permis de se poser des questions

Catherine Wojciechowski : Monsieur Mégret est en congé d'office, ce qui n'a pas un caractère disciplinaire. Il y a eu une erreur d'appellation dans les mots transmis aux élèves de CE1, ce n'est pas un congé maladie. L'enseignement de la classe des CE1 est assuré par madame Clouet, qui restera si besoin.

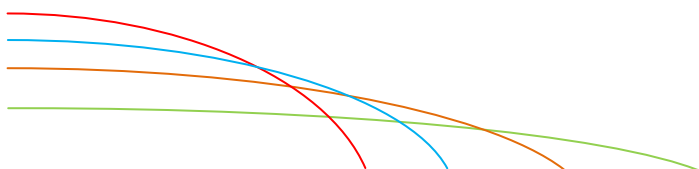
Une parent : Je suis mal à l'aise à cette réunion, je suis maman de maternelle, je suis surprise par les questions posées

Catherine Wojciechowski : L'équipe continue à travailler. Je suis d'accord sur le principe d'une visite du psychologue scolaire et nous allons organiser cela rapidement. Les parents ont raison de m'alerter. Peut-être pas demain, mais dans les jours qui viennent. Permettez-moi de dire tout de même que j'étais dans la cour lors de la récréation, je n'ai vu que des enfants joyeux qui tournaient beaucoup autour de leur maîtresse.

Une parent : Lundi [8 octobre], il n'y avait pas de maitresse en CP, et mardi les enfants n'ont rien fait avec la remplaçante.

Catherine Wojciechowski : La continuité pédagogique a été assurée et les remplacements ont été mis en place. L'évaluation du travail en classe n'est pas de la compétence des parents. Madame Boéro s'est effectivement brusquement absentée lundi dans le milieu d'après-midi, elle est arrêté deux jours, elle est là ce soir et revient tout à fait normalement dans sa classe à partir de demain [vendredi 12 octobre]. Madame Boéro a été remplacée. Je connais la personne qui a assuré le remplacement, et si ni vous ni moi n'étions en classe ce jour là, j'ai toute ma confiance en cette personne. La psychologue scolaire va intervenir. Madame Boéro et madame Bourguignon pourront en parler en classe avec leurs élèves.

Madame Boéro : J'ai eu un besoin de repos comme cela peut arriver à tout le monde, je suis là ce soir et je reviens demain matin.



Un parent : La réunion n'est pas organisée par la mairie, mais par le premier adjoint

Raphaël Alain : La réunion est initiée de manière normale par l'adjoint en charge des affaires scolaires, la décision a été prise mardi matin en concertation avec madame Brotto, directrice de l'école, et avec Antoine Campagne, le maire. L'opportunité d'une telle réunion avait déjà été évaluée deux jours avant, mais elle n'avait pas été jugée utile alors. Elle a été finalement revue mardi matin, à la remontée de rumeurs du type « ma maîtresse est morte » et d'autres bruits.

Une parent : Le soutien a bien eu lieu, ma fille y était.

Emmanuelle Bourguignon : On a pris en charge pour le soutien tous les enfants qui étaient là. Nous fermons ensuite le portail pour aller en soutien. Ceux qui n'ont pas assisté au soutien sont peut-être ceux qui sont arrivés en retard. Et nous ne pouvons pas répondre au téléphone jusqu'à 8h50 - 9h00.

Catherine Wojciechowski : J'ai demandé la fermeture du portail à 9h par mon courrier du 1^{er} octobre à tous les parents de l'école. C'est une question à la fois réglementaire et de responsabilité. Comment pourrions-nous gérer la situation d'un accident à la porte de l'école à 9h10 ou 9h15 si le portail est toujours ouvert à cette heure ? Si vous relisez ce courrier, j'indique également que je laisse une latitude jusqu'à 9h05 jusqu'à la Toussaint. S'il est déjà aujourd'hui fermé à 9h, c'est que les habitudes sont déjà prises du côté du personnel. En fin de compte, je laisserai cette latitude de 9h05 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Une parent : Je suis venue à la réunion sans savoir de quoi nous allions parler. Je trouve cette histoire de portail dérisoire.

Un parent : La ponctualité, c'est dans les deux sens. Il serait aussi bon d'être ponctuels à la sortie de l'école à 16h30 et à midi.

Catherine Wojciechowski : Vous avez raison, et nous en prenons note.

Un parent pose la question du pourquoi de cette fissure entre parents et enseignants.

Catherine Wojciechowski : Le problème est soulevé, nous allons y réfléchir et apporter des réponses au Conseil d'école.

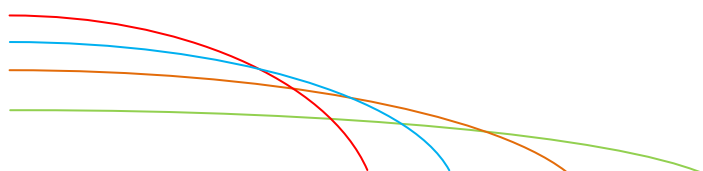
Un parent : Pourquoi annoncer la date du retour de monsieur Mégret, alors que visiblement, sa remplaçante s'installe avec des méthodes de travail et des achats de fourniture ?

Madame Clouet : Je me sens plus à l'aise dans mes chaussons que dans ceux des autres. J'ai effectivement demandé deux petites fournitures supplémentaires, un lutin et un surligneur, en précisant qu'elles étaient facultatives.

Catherine Wojciechowski : Que madame Clouet adopte ses méthodes de travail pour le CE1 pour se sentir plus à l'aise est très normal, elle en a le droit. Je vous informerai de la date réelle du retour de monsieur Mégret.

Un parent lit la définition du congé d'office

À l'initiative de l'Administration



*L'administration peut proposer une mise en congé d'office si elle estime que l'état de santé d'un fonctionnaire justifie qu'il soit placé en CLD. Dans ce cas, elle peut provoquer l'examen médical de l'intéressé et saisir le comité médical.
Un rapport écrit du médecin de prévention de l'administration doit figurer au dossier soumis au comité.*

Un parent : L'inspectrice tiendrait une lettre de monsieur Mégret à disposition des parents.

Catherine Wojciechowski : C'est faux.

Une parent : Cela a été dit par Mme Brotto

Catherine Wojciechowski : Non.

Une parent : Les enfants ressentent l'inquiétude des parents. Les enfants sont des éponges qui décuplent le stress et les questionnements des parents. Je pense qu'il est surtout de la responsabilité des parents de protéger ses enfants. Les rumeurs sont des phénomènes de groupe, la première responsabilité des parents est de protéger ses enfants des discussions entre adultes. J'ai du mal à concevoir que des enfants de 5, 6 ou 7 ans puissent avoir ressenti autant de choses si les parents avaient été suffisamment responsables.

Une parent : Il faut faire attention à ce qu'on dit. Lorsqu'on m'a parlé de rumeurs et de bruits, je ne savais pas de quoi il s'agissait, mais là on parle de personnes, d'adultes, et de nos jours, on sait très bien que les choses peuvent vite déraiper et devenir très préjudiciables pour les personnes concernées.

Catherine Wojciechowski : La psychologue qui interviendra observera les élèves en classe, prendra les enfants par petits groupes de parole. Une information sera précisée dans les cahiers de liaison.

Un parent demande à madame la directrice et à madame l'inspectrice de transmettre leur soutien à monsieur Mégret.

Catherine Wojciechowski : Il ne m'appartient pas de le faire parce que je dois respecter le fait que l'enseignant est à l'arrêt, mais je transmettrai à ma direction académique.

Un parent demande à Mme Brotto si elle soutient monsieur Mégret dans son épreuve.

Catherine Wojciechowski : Cette question est inappropriée. Je répète qu'il s'agit d'un congé d'office et qu'il ne nous appartient pas de le commenter.

Une parent : Que pense Mme Brotto de la situation ?

Mme Brotto : La situation évolue dans le bon sens. Nous sommes là et l'avons toujours été pour vous répondre.

Raphaël Alain : je vous remercie tous d'avoir été présents ce soir.

Rédaction : Raphaël Alain
Adjoint à la mairie de Cormery

